

jeunes femmes pour les vacances de printemps 2002. La première « Semaine des nanas » (avec offre de cours, centre de rencontre, dîners et fête de clôture) de la région de Bienne était née et continuera d'être mise sur pied chaque année. C'est, à notre connaissance, la première offre bilingue dans ce domaine.

Le premier "espace filles" de la région de Bienne a parallèlement vu le jour à Brügg.

1.4 Nécessité d'un "espace filles" à Bienne

La « Semaine des nanas » 2002 a suscité un grand écho. Les médias de la région y ont consacré des rapports détaillés (« Bieler Tagblatt », « Bund », « Biel Bienne », TeleBilingue) et Radio Canal 3 a même participé activement à la semaine de par sa propre offre de cours. La « Semaine des nanas » semble avoir répondu à un énorme besoin. 166 filles et jeunes femmes y ont participé activement. Il a fallu de surcroît en refuser environ 50. La demande a donc dépassé l'offre, raison pour laquelle le nombre et la diversité des offres ont été augmentés en 2003.

Cette offre a cependant des limites claires. Le contact avec les filles, adolescentes et jeunes femmes n'a lieu que ponctuellement (à savoir une fois par an), ce qui signifie qu'il se perd également toujours à nouveau. Ce contact qui n'est que ponctuel avec les filles, adolescentes et jeunes femmes rend en outre plutôt difficile une réelle collaboration des participantes. À cela s'ajoute que l'investissement administratif au sein du groupe d'organisation est très élevé pour une semaine où le programme est pareillement chargé.

Il est clair, au terme de ces expériences, que des espaces et offres exclusivement destinées aux filles et jeunes femmes correspondent à une nécessité et à un besoin. Des espaces permettant une réflexion constante et permanente (et pas seulement ponctuelle) concernant les attentes, rôles et exigences spécifiques des femmes et filles sont notamment aussi nécessaires. On peut dès lors aisément concevoir la mise sur pied d'un "espace filles" à Bienne.

2 Principes d'une animation socioculturelle féministe pour les filles

L'animation socioculturelle féministe pour filles est, à long terme, un pas vers la réalisation d'une véritable coéducation égale en droits ainsi qu'une contribution à la concrétisation d'une société ne jugeant pas selon les divers stéréotypes féminins et masculins, mais tenant compte de l'épanouissement de chacune des capacités et forces des individus en évaluant celles-ci d'après l'avantage qu'elles représentent pour la société. La manière de travailler dans "l'espace filles" respecte par conséquent les principes suivants :

- **Espaces adaptés au public féminin**
Des espaces libres et protecteurs doivent être créés et maintenus. Ils permettent aux filles et jeunes femmes de réfléchir aux stéréotypes et exigences les concernant ainsi qu'à leur évolution vers l'âge adulte. Les filles aménagent et utilisent ces espaces conformément à leurs propres désirs et besoins. Les espaces adaptés au public féminin sont des espaces où les filles et jeunes femmes sont perçues et estimées de manière positive.
- **Partialité**
Les intérêts et les besoins des filles et jeunes femmes sont pris au sérieux et acceptés ; celles-ci sont en outre soutenues dans la réalisation de leurs idées et désirs. Une information leur est parallèlement offerte quant à la réflexion sur leur propre comportement et l'adoption de leur propre point de vue. La partialité signifie également que l'on expose les intérêts des filles à un large public.
- **Globalité**
L'animation socioculturelle féministe pour les filles émane de la complexité et des contradictions du contexte de vie des femmes et est caractérisée par une image globale de la personne. Les circonstances de vie de chacune des filles et jeunes femmes ne sont pas décomposées en différentes parties mais considérées globalement. Les filles ont ainsi la chance d'être perçues et reconnues non comme des êtres déficitaires, mais avec leurs forces et leurs faiblesses.

- Découverte de ressources

L'animation socioculturelle féministe aide les jeunes femmes et filles à découvrir leurs ressources et à les développer. Elles peuvent en outre, dans le cadre protégé des centres de loisirs spécifiques aux filles, se créer de nouvelles ressources et compétences à l'abri de tout jugement masculin.

- Identification

Les femmes qui mettent en œuvre l'animation socioculturelle féministe pour les filles offrent des possibilités d'identification aux filles et jeunes femmes ; cela nécessite cependant qu'elles-mêmes se remettent en question et restent transparentes, qu'elles autorisent la réflexion et que leur comportement et manière d'agir reflètent leur propre identité féminine.

3 Objectifs

3.1 Objectifs généraux

- Création d'un "espace filles" ayant pour but l'épanouissement des forces et capacités propres aux filles et jeunes femmes de Bienne et de la région.
- Appui permettant aux filles et jeunes femmes de développer leur identité féminine et de planifier leur vie de manière autonome.
- Défense publique des demandes spécifiques des filles.
- Soutien des filles et jeunes femmes pour surmonter les discriminations sexistes ainsi que pour promouvoir l'assimilation et l'égalité des droits.

3.2 Objectifs spécifiques

- Exploitation d'une offre et d'une infrastructure pour des activités de loisirs spécifiques aux filles.
- Création d'offres dans le domaine de la promotion de la santé spécifique aux filles, resp. prévention des dépendances et de la violence.
- Donner la possibilité aux filles et jeunes femmes de participer à l'aménagement de "l'espace filles" et ses offres et les soutenir dans cette collaboration.
- Soutien des filles et jeunes femmes dans la réalisation de leurs propres projets.
- Atteindre un nombre de participantes stable.
- Atteindre les deux groupes linguistiques (français et allemand).
- Ancrage de "l'espace filles" dans le quartier, la ville et la région.
- Mise en réseau avec d'autres institutions dans le domaine de la jeunesse.

4 Groupes-cible et emplacement

4.1 Groupes-cible

L'offre de "l'espace filles" s'adresse en premier lieu aux filles et jeunes femmes de 11 à 20 ans de Bienne et de la région, indépendamment de leur origine. L'âge est limité pour des raisons de développement psychologique.

"L'espace filles" s'adresse en second lieu aux parents ainsi qu'aux spécialistes et institutions actifs dans les secteurs de l'animation socioculturelle, de la promotion de la santé, de la prévention, des conseils, de la migration, de l'éducation, de la formation, des médias et de l'administration.

4.2 Emplacement et locaux

"L'espace filles" se trouve à la rue Dr-Schneider 3 à Nidau (près de l'ancienne entrée principale d'Expo.02), dans un appartement de quatre pièces avec terrasse et atelier séparé. L'emplacement est très bien desservi par les transports publics et absolument central. L'espace est idéalement atteignable pour les filles aussi bien de Bienne que de Nidau de par sa proximité immédiate de la Gare de Bienne.

Cependant, comme l'appartement fait partie d'un projet de démolition de la commune de Nidau, des lieux de rechange doivent être trouvés à plus long terme.

5 Offres et heures d'ouverture

Les offres de "l'espace filles" correspondent aux forces et capacités des filles et jeunes femmes, se calquent sur leurs intérêts et permettent au groupe-cible de découvrir aussi des domaines n'appartenant pas au stéréotype féminin et de s'y ouvrir à de nouvelles ressources.

Ces offres se divisent en deux domaines :

- centre de rencontre ouvert
- offres de cours et loisirs

Idéalement, les filles et jeunes femmes participent activement à l'aménagement et à l'offre : pour ce faire, des groupes d'exploitation, resp. de projets leurs sont ouverts. Les animatrices socioculturelles conseillent et accompagnent ces groupes, selon leurs besoins, dans l'organisation et la mise en œuvre de manifestations et projets.

5.1 Centre de rencontre ouvert

Le centre de rencontre ouvert offre aux filles et jeunes femmes un espace pour se rencontrer et la possibilité de :

- jouer, s'amuser, se défouler
- cuisiner et manger
- faire des fêtes et danser
- nouer des contacts, engager des discussions
- faire les devoirs
- lire des livres et des journaux
- écouter de la musique
- s'informer

Un ordinateur, internet, une petite bibliothèque, du matériel d'information, des jeux, une cuisine et une terrasse sont à la disposition des filles et jeunes femmes dans "l'espace filles".

Les animatrices socioculturelles accompagnent les filles et jeunes femmes et s'offrent comme interlocutrices selon les désirs.

"L'espace filles" peut, sur accord, être loué à des filles et jeunes femmes.

5.2 Offres de cours et loisirs

Les offres de cours et loisirs de "l'espace filles" comprennent, entre autres :

- des cours : p. ex. théâtre, danse, photo, vidéo ...
- des projets de promotion de la santé : p. ex. sur des thèmes tels que la beauté/laideur, les dépendances, le choix d'une profession/formation, la relation,...
- des ateliers : p. ex. cosmétique, création,...
- des sorties : p. ex. tour à vélo, balades, cinéma, visite d'autres centres de rencontre pour filles,...
- des expositions/manifestations culturelles : p. ex. exposition de photos, soirée cinéma,...

Les cours et offres sont en partie mis sur pied par des femmes spécialisées externes et ont lieu autant que possible à "l'espace filles". Chaque offre figure dans le programme distribué. Les médias régionaux diffusent des informations sur les offres.

5.3 Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture du centre de rencontre ouvert sont négociées et fixées selon les besoins des filles ainsi que des possibilités des animatrices socioculturelles.

Il est actuellement ouvert deux fois en semaine et environ un samedi par mois

Les cours et autres offres ont également lieu en partie en dehors des heures d'ouverture du centre de rencontre.

6 Structures et organisation

Vu la mise en réseau et la régionalisation croissante de l'animation socioculturelle en milieu ouvert, il a été souhaité que divers responsables exploitent le centre en commun.

Cependant, comme l'animation socioculturelle pour les enfants et les jeunes de Brügg exploite déjà son propre "espace filles", une collaboration entre le Service Jeunesse + Loisirs de la Ville de Bienne et le Service d'animation socioculturelle de Nidau (Janu) a été conclue. En plus de cela, d'autres services et spécialistes se verront adjoints pour des offres spécifiques.

La collaboration avec la commune alémanique de Nidau demande qu'une attention toute particulière soit accordée au bilinguisme. Les offres se feront dans les langues des deux groupes linguistiques et la collaboration de personnes francophones, resp. germanophones sera prise en compte. Les documents écrits officiels de "l'espace filles" se feront en principe dans les deux langues.

Un pourcentage d'occupation global d'environ 60% (partagé à parts égales entre les deux communes) ainsi que la collaboration, au moins partielle, d'une stagiaire sont à disposition pour l'exploitation de "l'espace filles".

7 Financement / budget

Description	"Espace filles"	
	Revenus	Charges
Salaires		7'000.00
Imprimés, matériel de bureau et d'école		6'000.00
Mobilier		1'000.00
Chauffage		2'000.00
Matériel consommable		2'000.00
Loyers, locations, frais d'utilisation		8'400.00
Remboursements de frais		1'000.00
Prestations de service et honoraires, frais administratifs généraux		9'000.00
Remboursements (parrainages, contributions)	3'000.00	
Total	3'000.00	36'400.00
Excédent de charges		33'400.00

Les frais salariaux des animatrices socioculturelles des communes de Bienne et Nidau, qui s'occupent du centre de rencontre ouvert dans le cadre de leur activité professionnelle, ne figurent pas au budget. Les salaires susmentionnés ne concernent que ceux des responsables de cours engagées selon les besoins.

Le partage entre les institutions participant au projet a été fixé par contrat. En raison de sa fonction centrale, le canton met beaucoup plus d'argent à la disposition de l'animation socioculturelle de la Ville de Bienne qu'à celle de la Ville de Nidau, c'est pourquoi la majeure partie des frais passe par le budget du service Jeunesse + Loisirs de la Ville de Bienne.

Nidau participe en versant annuellement une part de loyer de 1'000 fr. Les deux services d'animation socioculturelle participant au projet contribuent de façon significative à son exploitation par des ressources en personnel.

L'ouverture du centre d'accueil pour filles est la mise en œuvre d'une requête faite au canton. Celui-ci a déjà admis le projet à la répartition cantonale des charges.

Bienne, le 28 août 2005

Isabel Althaus